

Critiques contre l'Administration, l'Union des Sinistrés et le Crédit National

INGHELIS. — Nous allons parler si vous voulez de l'Office de Reconstruction industrielle. L'orateur critique à pleines dents les agissements de cet Office, qui n'a pas rempli sa mission.

INGHELIS continue le développement de son interpellation. Il s'attaque à présent aux services administratifs, qu'il trouve trop compliqués.

INGHELIS prononce un long réquisitoire contre l'Administration et s'élève contre l'importance prise par les différentes sociétés de gros sinistrés ou les industriels importants.

LE PRESIDENT prie la Chambre de réécouter.

INGHELIS continue son discours. Il affirme que certains fonctionnaires sont choisis par l'Union des sinistrés.

LES services de la Reconstruction ont reçu l'ordre de donner un tour de faveur à l'examen des dossiers de cette société.

INGHELIS s'attaque au Crédit National qui, d'après lui, ne remplit pas la mission qui lui a été confiée.

Demande de nomination d'une Commission d'enquête

INGHELIS conclut en disant que le scandale est que les industriels bénéficient d'un tour de faveur et que sur les mêmes placements de capitaux et des financiers qui accablent les dommages de guerre.

M. Loucheur à la tribune

M. LOUCHEUR monte à la tribune et suscite, le ministre expose le fonctionnement du paiement des avances et des comptes.

Comment s'est effectué le paiement des avances

M. LOUCHEUR. — Appelé en 1919, devant le groupe des régions libérées, je me rappelle qu'en 1919, une provision fut faite pour tous les représentants des régions libérées.

M. Ingheles a apporté des chiffres pour les industriels; il n'a pas démontré qu'ils n'avaient pas droit aux sommes touchées.

M. Ingheles a prétendu que j'avais touché une grosse somme. La vérité est que je n'ai touché que 5.380 francs.

MAES, député du Pas-de-Calais, veut intervenir à ce moment, mais ses collègues du centre et de la droite l'empêchent.

Où il est question du beau-frère de M. Loucheur

INGHELIS. — A Roubaix, un industriel a fait une opération fructueuse.

M. LOUCHEUR. — C'est mon beau-frère. Je m'attendais à cela, puisque votre interpellation est présentée à mon intention.

M. LOUCHEUR répond que pour son beau-frère comme pour les autres, il faut tenir compte de la sage administration des industriels de cette région.

Le ministre des Régions libérées, applaudit par la très grande majorité de la Chambre, expose que les mesures de contrôle qu'il a prises ont

été tout à fait efficaces et que c'est en vain que M. Ingheles les a attaquées.

M. LOUCHEUR reproche à INGHELIS de retourner contre lui les paroles qu'il a prononcées au Sénat, pour assurer la bonne administration d'une affaire aussi importante que la reconstruction de 300.000 maisons.

« Je demande nettement de repousser l'enquête »

M. LOUCHEUR s'étonne qu'Ingheles n'ait pas aperçu le mal que pouvait causer un débat de cette nature et ne soit pas venu le trouver.

M. LOUCHEUR. — Je vous aurais dit le mal que vous auriez fait vis-à-vis de l'étranger, je parle du mal que vous risquez de faire dans notre pays de France d'abord et dans nos pays dévastés ensuite.

Le nombre des ouvriers a passé de 92.000 à 450.000, et les salaires distribués par eux depuis vingt mois, dépassent 3 milliards un quart, soit la moitié de ce qu'ils ont reçu comme dommages.

M. LOUCHEUR ajoute que les attaques d'Ingheles contre l'Union des Sinistrés sont injustes.

M. LOUCHEUR. — Je demande nettement à la Chambre de repousser l'enquête demandée par M. Ingheles.

« Ce que je veux, c'est couper net et court à une campagne dont je connais l'origine et que je ne laisserai pas continuer. »

INGHELIS, debout, réclame des précisions. Les députés du centre claquent leurs pupitres pour qu'il s'assole.

M. LOUCHEUR. — Depuis quelques mois et notamment dans le Nord, on poursuit une campagne qui a un but politique.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

LEBAS, député socialiste de Roubaix, insiste pour le vote de l'ordre du jour INGHELIS.

M. LOUCHEUR. — Le gouvernement repousse cet ordre du jour.

Confiance au Gouvernement par 457 voix contre 67

Le président met aux voix l'ordre du jour DARIAC, ainsi conçu: « La Chambre, rendant hommage à l'énergie des habitants des régions dévastées, pour la reconstitution de leur industrie et de leur agriculture; approuvant les déclarations du gouvernement, confiant en lui pour réprimer énergiquement tous les abus dans la répartition des indemnités et avances de dommages de guerre; retenant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour DARIAC est adopté par 457 voix contre 67.

Séance levée à 20 heures 25. Séance mardi matin, discussion du traité de Trianon.

La taxe sur le chiffre d'affaires ne sera pas doublée

M. DOUMER A RETIRER SES PROJETS

Paris, 3 juin. — Le Conseil de cabinet, réuni ce matin, s'est occupé notamment de la question du relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires et envisage les dispositions par lesquelles il pourrait être substitué à cette mesure.

LES DROITS SUR LES BOISSONS

Après le départ du ministre, un débat s'est institué sur les projets relatifs aux boissons. La Commission, par neuf voix contre huit, a écarté une proposition de M. Bokanowski.

M. DOUMER a retiré ses projets de loi tendant à modifier le droit sur les vins, à 2 francs par hectolitre et le droit sur les piquettes, à 5 francs le droit sur les cidres et à 1 fr.—50 le droit par degré hectolitre sur les bières.

LES DIAMANTS TENTATEURS

ILS VALENT DIX ANS DE RECLUSION A UN ANCIEN MARIN AMERICAIN

Vous avez vu, peut-être, sur l'écran, les aventures rocambolesques de ces hommes apes à la boxe, au chausson et à l'avion; de ces hommes qui tombent du 24^e étage par un trou percé dans le mur du haut d'un hydro-aéroplane, tous lancés à la recherche des diamants de quelque divinité asiatique ou péruvienne.

Charles Russel s'en inspira. Mais, moins romantique, il résolut de ne point courir le hasard.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

M. Ingheles a déclaré que le décret de déconcentration des régions libérées est le décret de la décadence.

La mort pour quelques cerises

Lyon, 3 juin. — Près du fort de Loyasse, deux gamins; Marius Besfetes et Cyrien Fournier, s'insinuaient, sous de courts châles, grappillants quelques cerises. Mals, du jardin, un leur tira des coups de revolver.

Calais est menacé d'une invasion de rats

MAIS UN SERVICE PROPHYLACTIQUE A ETE CREE DANS CETTE VILLE

A certaine époque, il fut beaucoup parlé de l'envahissement de Paris par une multitude de rats. Il fut alors procédé à la création, dans la capitale, d'un service chargé de donner des directives aux nombreux chasseurs de rats qui, moyennant une prime entreprenant contre les rongeurs une guerre sans merci.

LES PROPRIETAIRES ACCEPTENT LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

Londres, 3 juin. — La réponse des propriétaires de charbonnages aux propositions du gouvernement déclare qu'aucune négociation n'a pu être engagée.

La reconstitution du réseau du Nord

L'EXPLOITATION REPRESENTE 90 % DE CELLE D'AVANT-GUERRE

M. Javary, inspecteur en chef de l'Exploitation des chemins de fer du Nord, vient de faire paraître une brochure dans laquelle il montre l'effort du réseau du Nord pendant et après la guerre.

La bande noire de la maison rouge

DE LA SANCTIONS VONT ETRE PRISES POUR SES AGISSEMENTS A STRASBOURG

Paris, 3 juin. — MM. Louis Marin, Juge et Barillet ont fait hier à la Commission des spéculations de guerre, un exposé de l'enquête faite à Strasbourg sur l'affaire dite « la Bande de la Maison-Rouge ».

Asphyxié pendant 10 heures un bandit s'est rendu

Montpellier, 3 juin. — A Mollières-sur-Cèze (Gard) un Marocain nommé Ahmed Ben Adji, surpris dans une cave qu'il était en train de cambrioler, blessa le gendarme qui venait l'arrêter.

Allemands et Polonais se battent en Silésie

LES ALLEMANDS ONT PRIS LICIMIA LES POLONAIS SONT ENTRES DANS PLESS.

Oppeln, 3 juin. — Dans la journée d'hier, les Allemands ont attaqué en force la ville de Licimia, que les Polonais ont dû évacuer.

Trop de femmes ! ON EN COMPTE SIX MILLIONS POUR CING MILLIONS D'HOMMES

Un professeur de l'Université de Poitiers, M. Girault, a constaté que l'excédent du nombre des femmes par rapport à celui des hommes, s'était considérablement accru.

LA MAISON MATERNELLE

Par délibération en date du 14 mai, la Commission administrative a décidé la création d'une Maison Maternelle à Lille.

La Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Meurtre à Hénil-Liétard

L'accusé est le nommé Gustave Chevalier, 44 ans, boucher à Hénil-Liétard, Ministère public: M. Aubertin, procureur de la République.

Un service d'attente (ou expectorium) (20 lits) où pourront être hospitalisées les femmes enceintes des lits mois en cas de grossesse pathologique; des lits 80 en cas de grossesse normale.

La Commission administrative a décidé la création d'une Maison Maternelle à Lille.

Un service d'attente (ou expectorium) (20 lits) où pourront être hospitalisées les femmes enceintes des lits mois en cas de grossesse pathologique; des lits 80 en cas de grossesse normale.

Dernière Heure

Le Gouvernement allemand réunira-t-il une majorité ?

IL RESTE CONTRE LUI LES COMMUNISTES ET LES NATIONALISTES

Berlin, 3 juin. — Pour le vote de confiance au Reichstag, l'abstention non seulement des populistes, mais aussi des indépendants d'après les dernières informations, paraît certaine.

La terreur règne en Haute-Silésie

LES ALLEMANDS SE LIVRENT A UN PILLAGE EN REGIE

Sosnowice, 3 juin. — Si une accalmie relative règne sur tout le front et si les Allemands persistent à observer l'armistice fraîchement conclu, les exploits des sinistrés n'ont nullement cessé.

Le conflit minier anglais

LES PROPRIETAIRES ACCEPTENT LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

Londres, 3 juin. — La réponse des propriétaires de charbonnages aux propositions du gouvernement déclare qu'aucune négociation n'a pu être engagée.

La reconstitution du réseau du Nord

L'EXPLOITATION REPRESENTE 90 % DE CELLE D'AVANT-GUERRE

M. Javary, inspecteur en chef de l'Exploitation des chemins de fer du Nord, vient de faire paraître une brochure dans laquelle il montre l'effort du réseau du Nord pendant et après la guerre.

La bande noire de la maison rouge

DE LA SANCTIONS VONT ETRE PRISES POUR SES AGISSEMENTS A STRASBOURG

Paris, 3 juin. — MM. Louis Marin, Juge et Barillet ont fait hier à la Commission des spéculations de guerre, un exposé de l'enquête faite à Strasbourg sur l'affaire dite « la Bande de la Maison-Rouge ».

Asphyxié pendant 10 heures un bandit s'est rendu

Montpellier, 3 juin. — A Mollières-sur-Cèze (Gard) un Marocain nommé Ahmed Ben Adji, surpris dans une cave qu'il était en train de cambrioler, blessa le gendarme qui venait l'arrêter.

Allemands et Polonais se battent en Silésie

LES ALLEMANDS ONT PRIS LICIMIA LES POLONAIS SONT ENTRES DANS PLESS.

Oppeln, 3 juin. — Dans la journée d'hier, les Allemands ont attaqué en force la ville de Licimia, que les Polonais ont dû évacuer.

Trop de femmes ! ON EN COMPTE SIX MILLIONS POUR CING MILLIONS D'HOMMES

Un professeur de l'Université de Poitiers, M. Girault, a constaté que l'excédent du nombre des femmes par rapport à celui des hommes, s'était considérablement accru.

LA MAISON MATERNELLE

Par délibération en date du 14 mai, la Commission administrative a décidé la création d'une Maison Maternelle à Lille.

La Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Meurtre à Hénil-Liétard

L'accusé est le nommé Gustave Chevalier, 44 ans, boucher à Hénil-Liétard, Ministère public: M. Aubertin, procureur de la République.

Dernière Heure

Le Gouvernement allemand réunira-t-il une majorité ?

IL RESTE CONTRE LUI LES COMMUNISTES ET LES NATIONALISTES

Berlin, 3 juin. — Pour le vote de confiance au Reichstag, l'abstention non seulement des populistes, mais aussi des indépendants d'après les dernières informations, paraît certaine.

La terreur règne en Haute-Silésie

LES ALLEMANDS SE LIVRENT A UN PILLAGE EN REGIE

Sosnowice, 3 juin. — Si une accalmie relative règne sur tout le front et si les Allemands persistent à observer l'armistice fraîchement conclu, les exploits des sinistrés n'ont nullement cessé.

Le conflit minier anglais

LES PROPRIETAIRES ACCEPTENT LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

Londres, 3 juin. — La réponse des propriétaires de charbonnages aux propositions du gouvernement déclare qu'aucune négociation n'a pu être engagée.

La reconstitution du réseau du Nord

L'EXPLOITATION REPRESENTE 90 % DE CELLE D'AVANT-GUERRE

M. Javary, inspecteur en chef de l'Exploitation des chemins de fer du Nord, vient de faire paraître une brochure dans laquelle il montre l'effort du réseau du Nord pendant et après la guerre.

La bande noire de la maison rouge

DE LA SANCTIONS VONT ETRE PRISES POUR SES AGISSEMENTS A STRASBOURG

Paris, 3 juin. — MM. Louis Marin, Juge et Barillet ont fait hier à la Commission des spéculations de guerre, un exposé de l'enquête faite à Strasbourg sur l'affaire dite « la Bande de la Maison-Rouge ».

Asphyxié pendant 10 heures un bandit s'est rendu

Montpellier, 3 juin. — A Mollières-sur-Cèze (Gard) un Marocain nommé Ahmed Ben Adji, surpris dans une cave qu'il était en train de cambrioler, blessa le gendarme qui venait l'arrêter.

Allemands et Polonais se battent en Silésie

LES ALLEMANDS ONT PRIS LICIMIA LES POLONAIS SONT ENTRES DANS PLESS.

Oppeln, 3 juin. — Dans la journée d'hier, les Allemands ont attaqué en force la ville de Licimia, que les Polonais ont dû évacuer.

Trop de femmes ! ON EN COMPTE SIX MILLIONS POUR CING MILLIONS D'HOMMES

Un professeur de l'Université de Poitiers, M. Girault, a constaté que l'excédent du nombre des femmes par rapport à celui des hommes, s'était considérablement accru.

LA MAISON MATERNELLE

Par délibération en date du 14 mai, la Commission administrative a décidé la création d'une Maison Maternelle à Lille.

La Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Meurtre à Hénil-Liétard

L'accusé est le nommé Gustave Chevalier, 44 ans, boucher à Hénil-Liétard, Ministère public: M. Aubertin, procureur de la République.

FOUX-FILM :: Voleurs de Femmes :: GRAND CINE-roman EN DOUZE EPISODES ADAPTE PAR PAUL D'IVOI & LOUIS D'HEE SEPTIEME EPISODE ENSEVELIS

tirant avec plus de confiance et d'énergie, s'essayant vainement à se faire entendre au milieu du vacarme assourdissant, vrai déluge !

La poche d'eau libérée par l'explosion criminelle continuait à se déverser. Le niveau tendait à s'équilibrer tandis qu'augmentait la hauteur de l'orifice encore invisible par un filtrat la lumière.

La peur secrète de savoir ce qui les attendait lorsqu'ils auraient franchi l'orifice qu'il apercevait de mieux en mieux.

soit en main, il se décida à prendre franchement la direction de l'ouest. Le soleil était très bas et il mit résolument en route; mais il ne voulut pas s'aventurer dans les tunnels.

« Cela lui parut être une épave et son instinct de pilier s'éveilla. Il alla se mettre à plat ventre, laissant pendre un bras pour saisir au passage l'étrange objet qui venait droit vers lui. »